

AUBERGE DE JEUNESSE ESCH-SUR-ALZETTE

Critères de location de la scène

L'auberge de jeunesse

L'auberge de jeunesse est située à proximité de la gare de la deuxième ville du pays. 122 lits sont disponibles pour les hôtes divisés sur 36 chambres de deux à cinq lits, chacune équipée avec salle de bain et WC privé. L'auberge de jeunesse est par ailleurs idéale pour des séminaires et des rencontres grâce à une salle de conférence et quatre salles de réunions. Des offres d'anniversaires pour enfants, des programmes de loisirs pour groupes et un restaurant qui propose des menus journaliers avec des produits locaux et régionaux complètent l'offre pour nos hôtes de tout âge. L'auberge de jeunesse s'avère aussi être un lieu d'événement avec son « café-théâtre » - un bistro avec une petite scène. L'auberge de jeunesse est également accessible aux personnes à mobilité réduite.



Critères de location de la scène

Qui peut louer notre scène ?

La location est ouverte à tout le monde et tout âge, cultures et nationalités, tout en respectant les conditions et les missions de notre a.s.b.l.

Public cible des événements organisés :

- clients qui aiment découvrir différents arts culturels ;
- public Eschois, local, régional et Grande-Région ;
- jeunes entre 12 et 30 ans ;

AUBERGE DE JEUNESSE ESCH-SUR-ALZETTE

Critères de location de la scène

Quels événements peuvent y être organisés ?

- Concerts (écoles de musique, conservatoire, sections musicales, lycées, groupes de jeunes, etc.) ;
- jam sessions ;
- théâtre ;
- lectures ;
- poetry slam ;
- danse ;
- vernissage ;
- cabaret ;
- ...



Conditions de location :

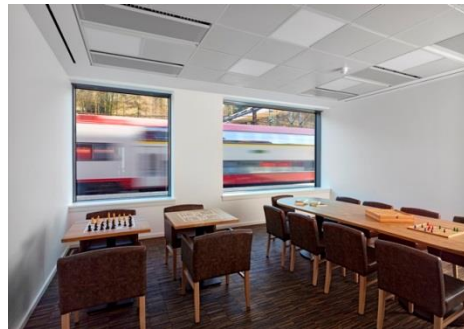
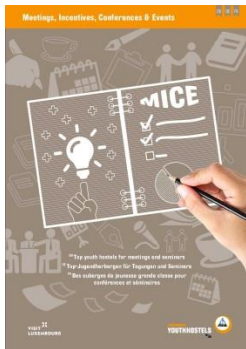
- mise à disposition gratuite de la scène : l'auberge met à disposition la scène et ses infrastructures, mais n'est pas responsable pour l'organisation des événements ;
- le bistro avec sa scène est plutôt un café-théâtre, c.-à-d. il est seulement possible d'organiser des événements de plus petite envergure ;
- restauration assurée par l'auberge de jeunesse ;
- accessible à tout le monde : il n'est pas possible de privatiser le bistro resp. la partie de la salle où se trouve la scène. Elle devra toujours être accessible au grand public. Des réservations de tables sont toutefois possibles, sans location privée ;
- prestations à entrées gratuites (prix d'entrée raisonnables possibles, à négocier avec l'auberge de jeunesse) : en cas d'organisation de conférences publiques ou de manifestations payantes, une autorisation écrite préalable de l'auberge de jeunesse est requise ;
- entrée/accès à prix réduit pour les clients de l'auberge de jeunesse ;
- un contrat de location doit être établi et signé ;
- respect du silence de nuit de l'auberge à partir de 23.00 heures (pas de musique amplifiée après 22.00 heures).

AUBERGE DE JEUNESSE ESCH-SUR-ALZETTE

Critères de location de la scène

Salles de conférences/réunions :

L'auberge de jeunesse dispose, en plus de la scène, d'une salle de conférence de 90m², de deux salles de réunions de 29m², d'une salle de réunion de 61m² et d'un espace « lounge » de 29m². Ces salles peuvent être réservées sur demande préalable. Pour toute information supplémentaire, veuillez consulter notre brochure pour conférences et séminaires.



Les missions de notre a.s.b.l.

L'auberge de jeunesse à Esch-sur-Alzette est gérée par une a.s.b.l. avec le nom « Les Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises a.s.b.l » et laquelle est membre de la fédération internationale « Hostelling International » regroupant plus de 3.000 auberges de jeunesse dans 80 pays du monde.

L'association a entre autres pour objet :

- de développer le tourisme social, sportif, culturel et éducatif notamment pour jeunes, familles et enfants.
- de faciliter la rencontre des jeunes de tous les pays sans distinction d'origine, de nationalité, de sexe, de religion ou d'opinion politique; l'exploration et les voyages permettent une meilleure compréhension d'autres cultures, ce qui, par la suite, crée un monde pacifique, plus intelligent et plus tolérant.
- d'organiser des classes vertes dans les auberges de jeunesse et d'encourager les activités périscolaires en relation avec les auberges de jeunesse.
- d'établir, d'entretenir et de gérer des auberges de jeunesse, des centres d'hébergement en général, des centres de formation et des centres d'activités et d'animation au Grand-Duché de Luxembourg.

Nous travaillons pour « le bien et non pour le profit », ce qui signifie que le séjour/l'activité est moins cher, tout en contribuant à quelque chose de formidable — tout surplus de fonds est réinvesti pour des auberges abordables et non pas pour des actionnaires.

Dans un monde de plus en plus interconnecté et globalisé, cette rencontre ouverte entre les cultures et une convivialité pacifique entre individus de nationalités différentes est d'une importance croissante. Le mouvement des auberges de jeunesse reste donc fidèle à son histoire et essaye de passer son chemin choisi entre l'idéalisme et la professionnalisation, entre les contraintes économiques et sa mission spécifique statutaire afin de continuer à proposer une offre qui implique plus qu'un simple lit et des petits pains.